

Domaine Santé

Soins infirmiers

Parcours de santé 3.5

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.2004.F.24 **Degré d'études :** ☒ Bachelor ☐ Master
Année académique : 2026- 2027 **Année d'études :** ☐ 1^{ère} ☒ 2^{ème} ☐ 3^{ème}
Crédits ECTS : 6

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module à option obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres
☒ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules : ☐ Avoir suivi le/les modules :
☐ Pas de prérequis ☐ Autres : Avoir validé 34 ECTS sur les modules théoriques de 1^{ère} année Bachelor et obtenu 8 crédits ECTS sur la Formation Pratique

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.

https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Apprentissages critiques**Rôle Expert > Intermédiaire :**

- Concevoir, réaliser et l'évaluer des prestations de soins infirmiers sécuritaires et adaptés aux besoins des personnes, en s'appuyant sur un modèle de soins et les normes professionnelles, dans différentes situations cliniques.
- Apprentissage d'habilités cliniques auprès des patient.es/ client.es dans des contextes de soins variés : CVC, SAD, Evaluation clinique.
- Apprentissage des soins et surveillances en lien avec les habilités cliniques ainsi que des risques de complications dans des contextes de soins variés.
- Apprentissage de la relation d'aide dans des situations de crise ou psychologiquement difficiles à travers la thématique du psychotraumatisme.
- Approfondissement de connaissances physiopathologiques : Le système rénal et l'insuffisance rénale, la microbiologie et les maladies infectieuses.
- Développer des aptitudes relationnelles permettant d'établir une relation de confiance avec la personne en psychiatrie communautaire.
- Communiquer, oralement, en adaptant son discours aux patients/clients, aux proches et aux professionnels et en transmettant des informations pertinentes et claires dans divers situations de soins notamment en lien avec la thématique de l'insuffisance rénale et du soutien à l'autogestion de la santé et de la vaccination en contexte de précarité.

Rôle Promoteur.trice de la santé> intermédiaire/ Expert :

- Intégrer à sa pratique professionnelle des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patient.es/client.es, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.
- Découverte des théories infirmières en lien avec la diversité culturelle en science infirmière.
- Apprentissage en lien avec le contexte politique et l'accès à la santé pour les personnes en situation de précarité.
- Approfondissement de la vaccinologie et du rôle infirmier spécifique pour renforcer la prévention et promotion de la santé de la population à travers un atelier de simulation.
- Approfondissement des connaissances en lien avec la santé environnementale.

Compétences visées

Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor.

☒ **Rôle d'expert-e :**

- ☒ **A1** Elles assument la responsabilité des prestations de soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation, palliatifs, en phase terminale et en promotion de la santé durant toutes les étapes de la démarche de soins. Elles interviennent à toutes les périodes de la vie et à tous les âges et assurent, à chaque instant, la sécurité des patients/clients et la dignité de la personne.
- ☒ **A2** Elles assurent la continuité et la qualité des soins des patients/clients dans des équipes intra et interprofessionnelles.
- ☒ **A3** Elles soutiennent l'autogestion des patients/clients en fonction de leurs besoins respectifs. Elles les conseillent et les accompagnent dans la promotion de la santé et la prévention ainsi que dans l'autogestion de leur maladie et de ses traitements, en se basant sur les connaissances scientifiques actuelles et en respectant les principes éthiques de la profession.
- ☒ **A4** Elles fondent leur intervention professionnelle sur les résultats de la recherche les plus probants, sur l'éthique et le jugement clinique et favorisent le transfert des résultats de la recherche dans la pratique. Elles participent, par leur activité professionnelle, à la formulation des questions de recherche pertinentes pour la pratique.
- ☒ **A5** Elles appliquent, de leur propre responsabilité, des mesures d'urgence dans les situations de crise et de catastrophe.
- ☒ **A6** Elles créent une relation de confiance avec les patients/clients et adoptent avec discernement, durant toutes les étapes de la démarche de soins, une attitude empathique, bienveillante, non jugeante et adaptée à leurs besoins.

☒ **Rôle de promoteur-trice de la santé :**

- ☒ **E1** Elles s'engagent pour la santé et la qualité de vie des patients/clients et à la défense de leurs droits et de leurs intérêts. Elles tiennent compte des aspects éthiques, légaux, politiques et économiques dans le domaine des soins.
- ☒ **E2** Elles orientent les individus et les groupes vers les soins de santé et les conseillent sur leur utilisation. A cet effet, elles utilisent des principes et des savoirs infirmiers et interprofessionnels.
- ☒ **E3** Elles soutiennent et accompagnent les patients / clients en vue de déterminer leurs besoins de santé et d'assurer la meilleure qualité de vie possible, en utilisant les moyens à disposition (de manière individuelle et différenciée) afin de prévenir, de surmonter ou d'apprendre à vivre avec des restrictions fonctionnelles, des handicaps ou la maladie.
- ☒ **E4** Elles contribuent au développement et à l'amélioration de mesures de promotion de la santé et de prévention de la maladie. Elles initient des actions de promotion de la santé et de prévention, tout en étant conscientes de l'importance de ces dernières dans le cadre de leur activité.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Axe 1 :

- Microbiologie : Bactériologie et virologie, vaccinologie.
- Troubles de l'élimination urinaire : Insuffisance rénale aiguë et chronique, SAD,
- Continence et auto-sondage, étui pénien.
- Santé mentale : psychiatrie de la précarité, concept de psychiatrie hors murs, psychotraumatisme.
- Science infirmière : Théories infirmières et diversité culturelle
- Evaluation clinique infirmière

Axe 2 :

- Réseau en lien avec la migration
- Approches interculturelle santé et migration
- Inégalités sociales de santé
- Santé environnementale
- Entretien en contexte communautaire

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, cours e-learning, cours à distance, séminaires, classes inversées, ateliers, laboratoires de pratique.

Moodle HES-SO, lectures (articles scientifiques, chapitres de livres, ressources institutionnelles, etc.), activités d'évaluation formative, activités pédagogiques préparatoires aux enseignements du module, activités de pratique simulée.

L'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg), comme ChatGPT ou d'autres outils, peut être mobilisée à des fins pédagogiques dans le cadre du module. Les enseignant·e·s peuvent y recourir ponctuellement pour illustrer certains contenus, en rendant compte de manière explicite de leur utilisation, y compris par une citation rigoureuse des sources. Les étudiant·e·s peuvent également intégrer ces outils dans leur processus d'apprentissage, dans le respect des principes de transparence, de rigueur et de vérification des contenus générés, conformément aux Principes directeurs de la HES-SO sur l'intégration de l'IA dans l'enseignement. (<https://numerique.hes-so.ch/mod/resource/view.php?id=22529>).

Exigence de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être annoncée. L'étudiant·e est tenu·e de rattraper le contenu du cours sous sa propre responsabilité.

* Des activités de rattrapage peuvent lui être également imposées.

**En cas d'absence justifiée, les évaluations continues ne sont pas nécessairement rattrapées et peuvent être retirées du calcul de la note finale.

***En cas d'absence justifiée à une évaluation :

En cas d'absence justifiée à une évaluation d'un ou plusieurs examens du module, les modalités de ces examens peuvent être sujettes à des changements. Il incombe au responsable du module de définir ces modalités

*en fonction du module

**en fonction des activités de contrôle continue

***si le rattrapage est différent de l'examen

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur :

- A. Une fiche technique et une présentation orale de groupe avec présence individuel obligatoire sur une thématique infectieuse (10% de la note). Présence obligatoire à examen l'oral pour bénéficier de la note de cette évaluation intermédiaire.
- B. Un examen écrit individuel, 90% de la note incluant 4 points pour les travaux rendus de santé environnemental.

Période :

Partie A : durant le module

Partie B : semaine 6

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E.

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module ☐ Pas de remédiation

- Modalités : Un examen écrit individuel.
- Période : Semaine 27

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum 30 jours avant la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

- H.J.A Fleury. (2009). *Virologie humaine* (Fifth edition). Masson.
- Oxford J., Kellam P., Collier L., (2016). *Human virology* (Fifth edition). Oxford University Press.
- McKee, Krentel. (2022). *Issues in public Health*. Open University Press.
- Webber R. (2016). *Communicable diseases, a global perspective* (Fifth edition). Cabi.
- Bhugra, D., Watson, C., & Ventriglio, A. (2021). *Migration, cultural capital and acculturation*. International Review of Psychiatry, 33(1-2), 126-131.
- Bodenmann, P., Jackson, Y.-L. J., Vu, F., & Wolff, H. (2022). *Vulnérabilités, diversités et équité en santé* (2e édition). Médecine et hygiène.
- Degrie, L., Gastmans, C., Mahieu, L., Dierckx de Casterlé, B., & Denier, Y. (2017). *How do ethnic minority patients experience the intercultural care encounter in hospitals, A systematic*

review of qualitative research. BMC Medical Ethics, 18(1), 2.

<https://doi.org/10.1186/s12910016-0163-8>

- Crettaz, E. (2018). La pauvreté laborieuse en Suisse : Étendue et mécanismes. Social Change.
- Jackson, Y., Paignon, A., Wolff, H., & Delicado, N. (2018). *Health of undocumented migrants in primary care in Switzerland*. PLOS ONE, 13(7), e0201313.
<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0201313>
- Jackson, Y., Willemin, T. & Bodenmann, P. (2016). Santé et soins des personnes sans abri. Revue médicale suisse. 12. 1671-5.
- Lucas, B., & Ludwig, C. (2019). Non-recours aux aides sociales et santé perçue. REISO, revue d'information sociale.
- McFarland, M. R., & Wehbe-Alamah, H. B. (2018). *Leininger's Transcultural Nursing : Concepts, Theories, Research and Practice*. (Fourth Edition). McGraw Hill Education.
http://repository.vnu.edu.vn/handle/VNU_123/77375
- Merçay, C., Fasel, N., & Taczanowski, M. (2023). Iniquités dans les expériences des soins en Suisse : Éclairages tirés de l'International Health Policy Survey 2020. OBSAN.
- Pinon, M. (2018). Soins de santé communautaire dans un abri de protection civile pour personnes sans-abri : Un projet pilote. Rev Med Suisse, 14(624), 1912-1913.
- Stringhini, S., Carmeli, C., Jokela, M., Avendaño, M., Muennig, P., Guida, F., Ricceri, F., d'Errico, A., Barros, H., & Bochud, M. (2017). *Socioeconomic status and the 25x25 risk factors as determinants of premature mortality : A multicohort study and meta-analysis of 1· 7 million men and women*. The Lancet, 389(10075), 1229-1237

7. Responsable(s) de module

Responsable : Lucie Huescar

Equipe pédagogique :

Descriptif validé le 23 juillet 2026 par

Walter Zecca
Co-responsable de filière